

Mobiles : vers la fin de la période d'engagement grâce à Numéricable?

Numericable lançait, le 16 mai dernier, [ses forfaits mobiles illimités](#), devenant du coup un opérateur de réseau mobile virtuel (MVNO) sur le réseau de Bouygues Telecom.

Bien qu'intéressantes, ces offres souffraient de deux handicaps : les contrats imposaient une période d'engagement de 24 mois (ou de 12 mois pour 5 euros de plus) alors qu'aucun téléphone sponsorisé n'était offert. Et seuls les abonnés Numericable pouvaient profiter du tarif de 24,90 euros (avec 24 mois d'engagement), **les autres devant payer le double**, soit 49,90 euros (avec le même engagement).

Depuis hier, 20 juin, le premier de ces problèmes disparaît. Tous les contrats actuels et tous ceux à venir voient **l'obligation d'engagement s'envoler**, tout simplement. Et **le prix des abonnements se standardise** à 24,90 euros pour les abonnés du câblo-opérateur, et 49,90 euros pour les autres.

Les abonnés actuels qui avaient choisi un engagement de 12 mois (et donc devaient payer 5 euros de plus) verront donc leur facture diminuer. Mais aucun remboursement n'est prévu pour les suppléments déjà payés. Les frais d'activation restent à 50 euros (sauf pour les clients de l'Internet Numericable), et **les frais de résiliation passent à 0 euros au lieu des 50 euros annoncés** au lancement de l'offre.

Contacté, le service de communication de Numericable a expliqué à la rédaction [d'ITespresso.fr](#) que cette opération était destinée « *à faire plaisir à nos clients, tout simplement* ». Un objectif honorable en soi, n'en doutons pas. Notons tout de même que le FAI refuse de communiquer sur le succès de son offre, alors même qu'**Eric Denoyer**, son P-dg, avait annoncé lors du lancement de ces forfaits **viser 100.000 abonnements dans les premières semaines**.

Même s'il s'en défend, il y a néanmoins de fortes probabilité que la suppression de la période d'engagement vise à **attirer de nouveaux clients**, notamment face aux offres très concurrentielles apparues entre temps chez [Prixtel](#) ou [SFR](#). Quand bien même, Numéricable ouvre la brèche de la période d'engagement, point longtemps revendiqué comme incontournable pour l'équilibre économique des opérateurs que les lois successives sur les droits des consommateurs n'ont pas réussi à faire plier. Numericable y parviendra-t-il?